

La pêche électrique interdite en Europe en 2021, la France veut aller plus vite



Mercredi 13 février l'Union Européenne a voté l'interdiction de la pêche électrique en Europe à partir de 2021. -

Le 22 février 2019 à 14:00

Par : Marie Faupin

Mercredi 13 février 2019, à Bruxelles, la Commission européenne a officiellement annoncé l'interdiction de la pêche électrique à partir du 30 juin 2021. La décision, fruit d'un combat de longue haleine pour les pêcheurs, représentés par l'ONG Bloom, leur laisse plutôt un goût amer.

Après plusieurs mois de négociations, l'heure du compromis a enfin sonné. Les institutions européennes sont parvenues à trouver un terrain d'entente à propos de l'usage de la pêche électrique, très controversée pour son...